Motion sur la santé des femmes adoptée par l'intersyndicale en F3SCT ministérielle

L'intersyndicale alerte sur la santé des femmes au ministère de la Culture.

Les femmes agentes du ministère sont particulièrement touchées par les accidents de service, les accidents de trajets et les maladies professionnelles.

Elles sont les premières (et de plus en plus nombreuses) victimes de violences verbales ou physiques en service ou de harcèlement sexiste et sexuel, surtout pour celles de catégories C.

Les femmes sont sur-représentées également dans les dossiers instruits en médecine statutaire, or ces dossiers concernent les pathologies les plus lourdes.

L'intersyndicale demande :

- d'ouvrir rapidement une enquête épidémiologique spécifique sur la santé et les risques professionnels encourues par les femmes au ministère de la culture

- de réaliser ENFIN une méthodologie d'intégration des Violences et Harcèlements Sexuels et Sexistes dans les DUERP avec des données genrées, prévu au PAPRIPACT depuis au moins 2024

- de poursuivre plus efficacement la prévention des risques psycho-sociaux et la lutte contre les VHSS

Motion adoptée à l'unanimité en formation spécialisée en santé, sécurité et conditions de travail ministérielle (F3SCT-M) du 2 octobre 2026